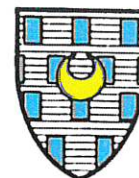




CONSEIL MUNICIPAL DE MARQUETTE EN OSTREVANT




LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30 Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Marquette en Ostrevant s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur TONDEUR Jean-Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 24 juin, laquelle convocation a été affichée le jour même à la porte de la Mairie conformément à la loi.

Nom Prénom	Présent Absent Excusé	Détenteur d'une Procuratation	Si Absent ou Excusé procuratation à
TONDEUR Jean-Marie	Présent	OUI	
MARECHAL Jean-Maurice	Présent		
DELFORGE Marie-Christine	Excusée		CARPENTIER Brigitte
DUBOIS Jean-Yves	Présent		
JOCHIMSKI Yannick	Excusé		POULAIN Jean-Paul
CARPENTIER Brigitte	Présente	OUI	
POULAIN Jean-Paul	Présent	OUI	
WAVRANT Marielle	Présente		
MERESSE Éric	Présent		
SCHOLAERT Myriam	Présente		
JABLONSKI Patrick	Excusé		
ROBAS Chantal	Présente		
POULAIN Pascal	Excusé		TONDEUR Jean-Marie
MICHEL Cathy	Présente		
VALANSOMME Christophe	Présent		
NIVALLE Nathalie	Excusée		
BOULANGER Clément	Absent		
DUTAILLY Anne	Présente		
ROTOLO David	Présent		

Nombres de membres légaux	19
en exercice	19
présents	13
Absents-Excusés	06
Procurations	03

Délibération N° 2022093001 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

 Depuis le 1^{er} Juillet, le secrétaire de séance signe le procès-verbal de la séance précédente ainsi que les délibérations pour leur publication.

Cette désignation incombe au Conseil Municipal en application de l'article 2121-15.

Madame CARPENTIER Brigitte a été nommée secrétaire de séance.

Assiste également à la séance : Monsieur Grégory DUBREUCQ, Secrétaire Général de Mairie.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093002 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 05 JUILLET 2022

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 Juillet 2022 a été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

S'il n'y pas d'observations, il est proposé au Conseil Municipal de l'approuver.

DECISION : Approuvé à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093003 SIDEN SIAN : ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES

Il est proposé au Conseil Municipal :

→ D'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la commune de **VENDEUIL** (Aisne) avec transfert de la compétence **Eau Potable** (***Production** par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine – **Distribution** d'eau destinée à la consommation humaine).*
- de la commune d'**HERMIES** (Pas-de-Calais) avec transfert des compétences **Eau Potable**, **Assainissement Collectif** et **Défense Extérieure Contre l'Incendie**,
- des communes d'**ETERPIGNY** (Pas-de-Calais), **OPPY** (Pas-de-Calais), **GONDECOURT** (Nord), **NEUVILLE SUR ESCAUT** (Nord) et **MOEUVRES** (Nord) avec transfert de la compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie**.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093004 TRAVAUX : INFORMATIONS DIVERSES ET SUIVI DES TRAVAUX EN COURS

Un point est fait sur les dossiers de travaux en cours : Halle couverte, Extension de la Maison Culturelle et Associative, Rénovation du Calvaire... ainsi que sur les propositions de la Commission de Travaux du 30/09/2022

Le Conseil est invité à émettre son avis sur les travaux à venir ou projeté :

- Rénovation du Foyer Rural
- Rénovation de la Salle des Mariages (accès modifié par la Rue Pasteur, nouvelle entrée)
- Rénovation du Calvaire (dossier joint à la convocation)
- -Rénovation de la Mairie (toiture, isolation, ...)

DECISION : Les propositions de la Commission de Travaux sont adoptées à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093005 RENOVATION DU CALVAIRE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation du Calvaire.
Toutefois il est proposé de consulter plusieurs entreprises pour la réalisation de ces travaux, au vu de l'estimation présenté dans le diagnostic de l'architecte du Cabinet T'KINT

DECISION : Adopté à l'unanimité

Délibération N° 2022093006 Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093007 RENOVATION DE LA SALLE DES MARIAGES

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation de la Salle des Mariages.

DECISION : Adopté à l'unanimité

Délibération N° 2022093008 Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093009 RENOVATION DU FOYER RURAL

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation du Foyer rural.
Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

Délibération N° 2022093010 Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 20220930011 RENOVATION DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et Approuve le projet de Rénovation de la Mairie, notamment la toiture ainsi que l'isolation.

DECISION : Adopté à l'unanimité

Délibération N° 2022093012 Le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire a sollicité les subventions nécessaires à la réalisation de ce projet

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2022093013 FINANCES ET DECISIONS MODIFICATIVES DE CREDITS

Suivant le Compte Rendu de la Commission de travaux et des décisions prises, il y a lieu de procéder à des modifications budgétaires.

Le Conseil municipal Autorise les modifications budgétaires nécessaires.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

La présente liste des délibérations a été affichée à la Mairie (Tableau d'affichage extérieur)
et mise en ligne sur le site internet de la Commune le 12 Octobre 2022